



Préfecture de HAUTES-ALPES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
Délégation Départementale des Hautes-Alpes
Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 16 décembre 2020

ASPREMONT (MAIRIE D') RN 75 05140 ASPREMONT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES

ADUCTION ASPREMONT

---	Type	Code	Nom	Prélevé le :	jeudi 10 décembre 2020 à 11h02
Prélèvement		00112897			
Installation	TTP	004576	RÉSERVOIR DU VILLAGE	par :	LSEHL POMMELLET EDEISS
Point de surveillance	P	0000004792	RES. DU VILLAGE	Type visite :	P1
Localisation exacte			dans le réservoir		
Commune			ASPREMONT		
Référence laboratoire :	LSE2012-27346			Type analyse :	B3

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00112897)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général et par délégation
 Le technicien sanitaire

Laurent HALLEY

Mesure de terrain :	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Résultats				
Température de l'air	5,4 °C				
Température de l'eau	9,5 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Résultats				
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Résultats				
Chlore libre	0,05 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,07 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire :

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : B3

Code SISE de l'analyse : 00120149

Référence laboratoire : LSE2012-27346

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		